

Session plénière du Conseil départemental

Discours du Président

Dominique Le Mèner

**24 juin 2016**

Mes Chers Collègues,

Traditionnellement les séances concernant le vote des budgets supplémentaires sont perçues comme de simples séances d'ajustements financiers.

Aujourd'hui ce ne sera pas le cas.

En effet, si je suis convaincu que chacune et chacun se souviendra que ce 24 juin marquera une date dans l'histoire européenne avec le vote du Brexit, il n'en est pas moins vrai que cette séance aura un caractère particulier car elle portera sur plusieurs points importants pour la vie de notre collectivité départementale.

Ce sera le cas avec l'installation officielle de nos deux nouveaux collègues du canton Le Mans 7 qui ont remporté le scrutin partiel des 5 et 12 juin derniers : Elen Debost et Gilles Leproust.

Je les félicite bien sûr pour leur élection et leur souhaite la bienvenue dans notre Assemblée départementale.

Pour Elen Debost, représentante du parti Les Verts c'est un nouveau mandat, qui s'ajoute à celui d'adjointe au Maire du Mans.

Par contre, c'est un retour pour Gilles Leproust, dans notre Assemblée, puisqu'il y a déjà siégé comme Conseiller général de 2008 à 2015

J'ai bien pris note de votre souhait de créer un groupe dénommé « l'alternative » pour exprimer votre vision politique, et notre Assemblée y répondra favorablement comme une expression démocratique supplémentaire.

Votre arrivée coïncide aussi avec la modification du périmètre de nos commissions que je n'avais pas manqué d'annoncer dès mars 2015, à un moment où le projet de loi NOTRe était encore flou ou connaissait des débats fluctuants.

Vous le savez, l'action économique n'est plus de notre compétence, les transports ne le seront plus en 2017.

Mais d'autres facettes de notre action méritent par leur importance d'être valorisées dans l'appellation des commissions.

En premier lieu je pense à la démographie médicale pour laquelle le Département mène une action depuis près de 10 ans avec volontarisme et détermination, alors qu'il n'était pas dans l'obligation légale d'agir.

Pas d'obligation légale mais un devoir tant le sujet est crucial pour les habitants de notre département, tant c'est un enjeu d'aménagement de notre territoire.

J'ai souhaité également que le développement numérique constitue désormais une commission à part entière afin de concrétiser l'engagement constant du Département depuis 2004 en ce domaine. Le déploiement actuel du Très Haut Débit et de la fibre optique à l'habitant, la transition numérique nécessitent de franchir une nouvelle étape avec une commission dédiée qui a également en charge les réseaux électriques en raison de leur complémentarité.

L'attractivité de notre département ne pouvait être absente de cette évolution. En regroupant la culture, le sport, le tourisme, l'enseignement supérieur, c'est la somme de compétences partagées, ce sont surtout des éléments de l'image Sarthe qui sont réunis de façon rationnelle.

L'aménagement des territoires, l'agriculture et le développement durable se retrouvent également dans une commission avec une dimension élargie.

L'insertion et le logement sont aussi réunis dans un souci de complémentarité.

J'insiste sur cette nouvelle structuration de notre action car avec ces changements, nous abordons un nouvel acte fondateur de notre façon de travailler ensemble pour la Sarthe, avec des actions qui se déclineront dans les mois à venir avec notre Projet pour la Sarthe et dans notre Projet d'Administration.

Mes Chers Collègues,

Notre session va aussi nous permettre de nous prononcer sur plusieurs politiques départementales.

Ainsi le plan pour la démographie médicale va connaître une évolution sensible pour les années 2016 à 2019.

Nous avons déjà consacré plus de 3 millions d'euros à cette action qui ne relève pas de notre champ de compétences obligatoires. Après une réflexion menée sous la houlette

de Marie-Thérèse Leroux, notre plan prioritaire va s'articuler autour de 10 actions dont 4 nouveautés telles que les étudiants contractuels qui pourront désormais s'implanter en zone fragile ou dans le Mans Métropole, hors zone franche ou encore un label « Partenaires Territoires Santé » va être créé notamment destiné à favoriser le logement des étudiants stagiaires.

Une autre concrétisation concerne l'Abbaye de l'Epau dont la gestion va être assurée par le Centre Culturel de la Sarthe à compter du 1<sup>er</sup> juillet.

Vous avez pu prendre connaissance des objectifs fixés pour que notre Abbaye départementale accueille plus de visiteurs.

Trois thématiques sont définies :

- L'architecture avec l'histoire de cette Abbaye cistercienne qui est royale, un nouveau livre est en préparation
- Les paysages avec la relation entre l'Abbaye et ses jardins et la création d'un verger conservatoire.
- Et la partie artistique : musique, parole, photographie et cinéma.

Nous pouvons nous féliciter des décisions prises en 1958 – 1959 sous l'impulsion de François de Nicolaÿ, président à l'époque pour l'achat et la restauration future de ce site symbolique.

Le second semestre va permettre d'affiner la future gestion par notre Etablissement Public Industriel et Commercial ce qui permettra d'engager les orientations progressivement.

Vous aurez à vous positionner sur le Compte Administratif pour lequel j'attire votre attention sur les taux de réalisation exceptionnel, 97,6 % pour les dépenses de fonctionnement et 92,1 % pour celles d'investissement avec une amélioration des pourcentages par rapport aux années précédentes.

Nous aurons à voter le budget supplémentaire avec des dépenses nouvelles de 7,5 M€ ce qui conduit notre budget 2016 à un montant de 627,8 M€ soit 12 M€ de moins que le budget précédent.

3,3 M€ sont notamment inscrits pour financer la revalorisation de l'APA de la loi d'adaptation de la société au vieillissement.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en réseau des acteurs, nous nous positionnerons sur la création d'une quatrième MAIA avec les moyens humains et le budget nécessaires.

Nous évoquons souvent le poids des charges liées à la solidarité, c'est un nouvel exemple en la matière.

Cela me donne l'occasion d'aborder les négociations entre le gouvernement et l'Association des Départements de France sur la reprise du financement du RSA par l'Etat.

J'ai participé hier à deux réunions sur le sujet dont une Assemblée générale extraordinaire de l'ADF.

Après des mois de négociation, le gouvernement campe sur ses positions avec une reprise de l'Etat à hauteur de 700 M€, avec une année de compensation 2016 et non 2014 comme souhaitée par les Départements, avec un contrôle sur les politiques d'insertion, avec une péréquation non rationnelle, avec un transfert des ressources.

Nous ne pouvons pas admettre cette base du gouvernement qui refuse d'intégrer le retour à meilleure fortune.

L'ADF a refusé l'inacceptable proposition du gouvernement.

Alors que la solidarité sociale de la France n'est plus financée, alors que les Départements tombent les uns après les autres en asphyxie financière, alors que nos compatriotes les plus démunis s'inquiètent pour leur avenir, le gouvernement proposait un financement du RSA, pour l'avenir, en prenant tout l'argent consacré à cette charge aux Départements.

Ainsi les Départements auraient dû verser dans le futur 4,8 milliards d'euros chaque année au gouvernement, avec, en plus, un contrôle de l'Etat sur l'insertion qui est au cœur de leurs compétences.

Nous étions dans un véritable marché de dupes, dans une impasse, avec un gouvernement qui voulait prendre un maximum d'argent aux Départements.

Le Premier ministre regrettait la veille que l'ADF allait rejeter les propositions. Il aurait pu se poser la question en amont au lieu d'avoir une position stricte. Nous avons vu que dans d'autres cas, il est amené à fléchir !

Cette négociation de longue haleine se solde par un échec, par une Majorité des Départements qui rejette les propositions du gouvernement, par bon sens et évidence, par des Départements de gauche qui n'ont pas souhaité participer au vote et qui n'en pensent pas moins, un seul a voté contre.

Le Congrès de Poitiers en octobre prochain donnera l'occasion de revenir sur ce financement. En plaisantant, je ne peux que suggérer que le Président de la République y soit invité. Son passage au congrès des maires a permis de minorer la baisse des dotations des communes.

Les Départements attendent que l'Etat assume ses responsabilités par rapport à la non compensation des charges. Nous le savons tous la prévision budgétaire pour les exercices futurs est plus que délicate.

Nous devons à nouveau assumer des choix pour mener à bien notre politique au service des sarthoises et des sarthois.

Je terminerai mon propos sur un sujet d'actualité locale à savoir la reprise de l'association Aide à Domicile avec sa reprise décidée hier par le Tribunal.

Le Département avait alerté depuis plusieurs années le Président de l'association sur sa gestion erratique et la nécessité de prendre des mesures pour stabiliser la structure.

Plusieurs années, il s'est réveillé et cette décision tardive n'a pas pu arrêter le processus de déficit qui a été d'ailleurs compensé en partie par l'ARS et le Département ces dernières années.

Pour le personnel, pour les usagers, je ne peux évidemment en votre nom que souhaiter une transition sereine. Nous serons, élus responsables et services, à l'écoute du repreneur dans notre cadre légal qui nous est fixé.

Cette séance plénière est aussi la dernière avant la saison estivale que nous attendons avec impatience.

Nous venons de vivre une édition exceptionnelle des 24 heures du Mans avec un final qui restera dans la légende de cette course mythique.

Plus de 260 000 spectateurs ont assisté à cette épreuve avec des retombées économiques importantes pour notre département.

Je tiens à rappeler que chaque année, la course engendre des retombées économiques et touristiques évaluées à 111,5 M€ à l'échelle départementale selon des chiffres ACO qui représentent aussi 2 290 emplois permanents.

Le tourisme en Sarthe est une réalité économique et à l'approche de recevoir de nombreux visiteurs, j'insisterai sur le rôle de chaque Sarthois qui doit être un ambassadeur de la Sarthe et ses élus des serviteurs de l'intérêt général.

Mes Chers Collègues,

Je vous propose de passer à l'ordre du jour.